

## VOTRE SOUSCRIPTION EN 3 ETAPES



**Etape 1 :** Toute souscription doit être réalisée après consultation :

- Des conditions générales
- Des annexes financières



**Etape 2 :** Renseigner le Bulletin de Souscription en indiquant les frais de souscription qui vous sont accordés.



Attention à l'allocation d'actifs, aux options de gestion et aux garanties de prévoyance.



**Etape 3 :** Envoyer votre Bulletin de souscription à :

**ACTIFINANCES  
40 Rue de Paradis  
75010 PARIS**

Accompagné de :

- Votre pièce d'identité en cours de validité (recto verso)
- Un chèque de votre versement à l'ordre de MMA VIE
- Votre RIB
- Votre justificatif de domicile

Le cas échéant :

- L'autorisation de prélèvement

**Une question, un renseignement ? Pour toutes informations ...**

ACTIFINANCES est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h30 à 19h00 sur rendez-vous ou par téléphone au :  
01.42.88.17.87

Nous accuserons réception de votre dossier par mail.

**CONTRAT DE CAPITALISATION NOMINATIF**

# ***Long-Cours Capitalisation***

**Bulletin de souscription**

**CACHET DE L'INTERMÉDIAIRE**

Code intermédiaire :

N° de dossier intermédiaire :

ACTIFINANCES  
40 rue de Paradis  
75010 PARIS  
N°ORIAS: 07004158

Le contrat Long-Cours Capitalisation est un contrat individuel de capitalisation, **nominatif**.

**SOUSCRIPTEUR**

Numéro de personne	<input type="text"/>		
Titre - Nom, prénom	<input type="text"/>		
Nom de jeune fille - Situation de famille - Nbre d'enfants	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Date - Commune - Dpt de naissance	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pays de naissance	<input type="text"/>		
N° Voie - Voie	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Code postal - Ville ou commune	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
CSP/profession	<input type="text"/>		
Nature et n° de la pièce d'identité (joindre obligatoirement une photocopie)	<input type="text"/>		

**VERSEMENT**

Le contrat prend effet à la date indiquée aux conditions particulières, sous réserve de l'encaissement par MMA Vie du premier versement effectué par le souscripteur.

Montant du versement à la souscription, selon chèque ci-joint à l'ordre de MMA Vie :

Versement libre : \_\_\_\_\_ € (minimum 7 500 €) dont 4,95 % de frais sur versement.

Versements programmés : \_\_\_\_\_ € (minimum 3 800 €) dont 4,95 % de frais sur versement.

Montant annuel des versements programmés : \_\_\_\_\_ € (minimum 1 800 € par an) versés par fraction :

mensuelle     trimestrielle     semestrielle     annuelle

Frais de gestion annuels : 0,90 %

**RÉPARTITION DES VERSEMENTS**

	Versement à la souscription	Versements programmés		Versement à la souscription	Versements programmés		Versement à la souscription	Versements programmés
Sécurifrance	_____ %	_____ %	Actions Zone Euro	_____ %	_____ %	Rouvier Valeurs	_____ %	_____ %
Profil Équilibre	_____ %	_____ %	Actions Française "Ulysse"	_____ %	_____ %	MMA Multigestion Absolute Return	_____ %	_____ %
Profil Dynamique	_____ %	_____ %	Horizon Durable	_____ %	_____ %	MMA Multigestion Small Cap Europe	_____ %	_____ %
Profil Audace	_____ %	_____ %	Actions Américaines "Louvre"	_____ %	_____ %	MMA Multigestion Monde	_____ %	_____ %
Monétaire	_____ %	_____ %	Échiquier Quatuor	_____ %	_____ %	MMA Multigestion Haut Rendement	_____ %	_____ %
Moyen Terme	_____ %	_____ %	KBL Richelieu Spécial	_____ %	_____ %	MMA Multigestion Émergents	_____ %	_____ %
Obligations	_____ %	_____ %	Centifolia	_____ %	_____ %	Sécurité Pierre Investissements(1)	_____ %	_____ %
Obligations Convertibles	_____ %	_____ %	Écofi Actions Rendement	_____ %	_____ %			
Actions Françaises	_____ %	_____ %	Écofi Allocation Libre	_____ %	_____ %			
Actions Européennes	_____ %	_____ %	Ithaque	_____ %	_____ %			
Actions Américaines	_____ %	_____ %	Carmignac Patrimoine	_____ %	_____ %			
Actions Japonaises	_____ %	_____ %	Carmignac Investissement	_____ %	_____ %			

(1) Tout versement sur le support Sécurité Pierre Investissements conduisant à un montant investi supérieur à 150.000 euros sera soumis à l'accord préalable de MMA Vie. La disponibilité du support Sécurité Pierre Investissements pouvant dépendre de l'offre immobilière, MMA Vie peut temporairement suspendre l'investissement sur ce support.

## OPTIONS D'ARBITRAGES PROGRAMMÉS

Rééquilibrage automatique (minimum 1 500 €)

J'opte pour l'allocation suivante (cocher une seule case) :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Sécurifrance : 90 % - Profil Audace : 10 % | <input type="checkbox"/> Sécurifrance : 30 % - Profil Audace : 70 % |
| <input type="checkbox"/> Sécurifrance : 80 % - Profil Audace : 20 % | <input type="checkbox"/> Sécurifrance : 20 % - Profil Audace : 80 % |
| <input type="checkbox"/> Sécurifrance : 70 % - Profil Audace : 30 % | <input type="checkbox"/> Sécurifrance : 10 % - Profil Audace : 90 % |
| <input type="checkbox"/> Sécurifrance : 50 % - Profil Audace : 50 % |   |

Frais : 0,80% du montant désinvesti (minimum de frais : 20 € ; maximum de frais : 150 €)

Cette option n'est pas cumulable avec les options d'arbitrages programmés « Sécurisation des plus-values » et « Arrêt des moins-values » .

Dynamisation progressive

Montant mensuel de l'arbitrage \_\_\_\_\_ € (minimum 500 €)

Frais de mise en place : 40 €

Dynamisation du rendement du support Sécurifrance.

J'opte pour la dynamisation du rendement du support Sécurifrance qui sera effective au 15 janvier suivant.

Sécurisation des plus-values. J'opte pour les supports et seuils suivants (seuils proposés : 10 %, 15 %, 20 %, 25 % ou 30 %).

Arrêt des moins-values. J'opte pour les supports et seuils suivants (seuils proposés : 5 %, 10 %, 15 % ou 20 %).

Supports choisis	Sécurisation des plus-values	Arrêt des moins-values	Supports choisis	Sécurisation des plus-values	Arrêt des moins-values	Supports choisis	Sécurisation des plus-values	Arrêt des moins-values
Profil Équilibre	%	%	Actions Zone Euro	%	%	Carmignac Patrimoine	%	%
Profil Dynamique	%	%	Actions Françaises "Ulysse"	%	%	Carmignac Investissement	%	%
Profil Audace	%	%	Horizon Durable	%	%	Rouvier Valeurs	%	%
Moyen terme	%	%	Actions Américaines "Louvre"	%	%	MMA Multigestion Absolute Return	%	%
Obligations	%	%	Échiquier Quatuor	%	%	MMA Multigestion Small Cap Europe	%	%
Obligations convertibles	%	%	KBL Richelieu spécial	%	%	MMA Multigestion Monde	%	%
Actions Françaises	%	%	Centifolia	%	%	MMA Multigestion Haut Rendement	%	%
Actions Européennes	%	%	Écofi Actions Rendement	%	%	MMA Multigestion Émergents	%	%
Actions Américaines	%	%	Écofi Allocation Libre	%	%	Sécurité Pierre Investissements	%	%
Actions Japonaises	%	%	Ithaque	%	%			

Frais : 0,80% du montant désinvesti (maximum : 150 €).

Ces options ne peuvent pas être souscrites si des rachats partiels programmés sont en cours et ne sont pas cumulables avec l'option « Rééquilibrage automatique ».

## OPTIONS DE RACHATS PROGRAMMÉS

J'opte pour des rachats programmés sur le support Sécurifrance

Montant par rachat \_\_\_\_\_ € (minimum 1 000 € par rachat).

J'opte pour des rachats programmés sur l'ensemble des supports, proportionnellement à l'épargne présente sur chaque support.

Montant par rachat \_\_\_\_\_ € (minimum 1 000 € par rachat).

Mise en place des rachats programmés à partir du : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ .

Rachats programmés à verser  mensuellement  trimestriellement  semestriellement  annuellement

Quelle que soit la périodicité choisie, remplir l'autorisation de prélèvement ci-après et joindre un R.I.B.

Option fiscale choisie :  IR  Prélèvement libératoire (obligatoire pour un non résident fiscal français)

Frais de mise en place : 40 €

Ces options ne peuvent pas être souscrites si les options d'arbitrages programmés « Sécurisation des plus-values » et « Arrêt des moins-values » ont été souscrites.

